

COUPE DE FRANCE DES RALLYES 2018

FFSAI

23^{ème} Rallye Régional de MEZIDON-CANON

www.ecurie-augeronne-automobile.org



19-20 MAI 2018



**Imprimerie
Beau Soleil**

14290 ORBEC - LA VESPIÈRE - 02 31 63 48 48

impbeausoleil@orange.fr

Impression
Tous supports

Pub

Adhésif
Véhicule - panneau - Déco

POUR TOUTES VOS IMPRESSIONS

Offset - Numérique - Grand Format

REGLEMENT PARTICULIER RALLYES



PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	Dès réception du visa
Ouverture des engagements :	Dès réception du visa
Clôture des engagements :	Lundi 07 Mai 2018 à 23h59
Parution du carnet d'itinéraire :	Samedi 19 Mai 2018 à 08h00
Dates et heures des reconnaissances :	Samedi 19 Mai 2018 de 08h00 à 16h00
Vérifications des documents :	Samedi 19 Mai 2018 de 08h30 à 16h00
	<i>Maison des Associations, Mézidon-Canon (14270)</i>
Vérifications des voitures :	Samedi 19 Mai 2018 de 9h00 à 16h30
	<i>Parking de la Gare, Mézidon-Canon (14270)</i>
Heure de mise en place du parc de départ :	Samedi 19 Mai 2018 à partir de 9h00
	<i>Parking de la Gare, Mézidon-Canon (14270)</i>
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs :	Samedi 19 Mai 2018 à 15h00
	<i>Maison des Associations, Mézidon-Canon (14270)</i>
Briefing des pilotes prioritaires et ouvreurs :	Samedi 19 Mai 2018 à 15h00
	<i>Maison des Associations, Mézidon-Canon (14270)</i>
Publication des équipages admis au départ :	Samedi 19 Mai 2018 à 16h45
	<i>Maison des Associations, Mézidon-Canon (14270)</i>
Publication des heures et ordres de départ de la 1 ^{ère} étape :	Samedi 19 Mai 2018 à 16h45
	<i>Maison des Associations, Mézidon-Canon (14270)</i>
Départ de la 1 ^{ère} étape :	Samedi 19 Mai 2018 à 17h30
	<i>Parc Fermé, Parking de la Gare, Mézidon-Canon (14270)</i>
Arrivée de la 1 ^{ère} étape :	Samedi 19 Mai 2018 à 18h53
	<i>Parc Fermé de fin d'étape, Parking des boulistes, Mézidon-Canon (14270)</i>
Publication des résultats partiels de la 1 ^{ère} étape :	Samedi 19 Mai 2018
	30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Publication des heures et ordres de départ de la 2 ^{ème} étape :	Samedi 19 Mai 2018
	<i>Maison des Associations, Mézidon-Canon (14270)</i>
Départ de la 2 ^{ème} étape :	Dimanche 20 Mai 2018 à 08h00
	<i>Parc Fermé, Parking des boulistes, Mézidon-Canon (14270)</i>
Arrivée de la 2 ^{ème} étape :	Dimanche 20 Mai 2018 à 16h33
	<i>Parc Fermé de fin d'épreuve, Parking des boulistes, Mézidon-Canon (14270)</i>
Vérification finale :	Garage Renault, rue Jean Jaurès, Mézidon-Canon (14270)
Taux horaire de la main d'œuvre :	60 € TTC
Publication des résultats du rallye :	Dimanche 20 Mai 2018
	30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix :	Dimanche 20 Mai 2018 à partir de 16h30
	<i>Sur le Podium d'arrivée, Parking des boulistes, Mézidon-Canon (14270)</i>
Tableau d'affichage :	Maison des Associations, Mézidon-Canon (14270)

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'A.S.A.C.O. Pays Normand (1318) organise le 23^{ème} Rallye Régional de Mézidon-Canon les Samedi 19 et Dimanche 20 Mai 2018 en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie (13) le 08/03/2018 sous le numéro 19 et par la FFSA sous le permis d'organiser du 08/03/2018 numéro 183

Comité d'Organisation

Présidente : Chantal LEBEL
Secrétariat du Rallye, Adresse : Raphael VOISIN
..... 7 rue Maria Chapdelaine
..... 14600 HONFLEUR
Téléphone : 06.51.77.62.54 (Raphael VOISIN)
Fax : 09.89.03.24.34 (Raphael VOISIN)
Lieu de permanence du Rallye : Maison des Associations, Mézidon-Canon (14270)
Dates et horaires: Samedi 19 et Dimanche 20 Mai 2018 de 7h00 à 21h00

Organisateur technique

Nom : ECURIE AUGERONNE AUTOMOBILE
Adresse : Chez Mme Chantal LEBEL
..... 43 rue de la Pépinière
..... 14270 MEZIDON-CANON

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs : Françoise MAWDSLEY (1303-1653)
..... Jacques DE LA RIVIERE ()
..... Sylvie QUERU ()
Directeur de Course : Franck MARIE (1318-5847)
Directeur de Course Adjoint : Jean-Christophe PERRIER (1411-4884)
..... Lucien VARANGLE ()
..... Francis GROUD ()
..... Didier DENIS (1318-162362)
..... Jean-Denis JOSSE ()
..... Michel JEANVRAIN ()
.....
Médecin Chef : Doc 9
Commissaires Techniques : William QUERU ()
..... Jean-Luc BOURNEX ()
.....
.....
Chargés des relations avec les concurrents (CS) : Myriam MAWDSLEY (1303-11115)
..... Virginie LENGLINE ()
Chargés des relations avec la presse : Chantal LEBEL ()
Nombre de postes de commissaires 34
Nombre de commissaires 51
Nombre d'ambulance 2 le samedi et 3 le dimanche

1.2P. ELIGIBILITE

Le 23^{ème} Rallye Régional de Mézidon-Canon compte pour

- Coupe de France des Rallyes 2018 coefficient 2
- Trophée des Pilotes et Copilotes de l'A.C.O. 2018
- Championnat de la Ligue Régionale de Sport Automobile de Normandie Rallyes 2018
- Challenge A.S.A.C.O. Pays Normand 2018
- Trophée des Commissaires A.C.O. 2018

1.3P. VERIFICATIONS

L'Organisateur publiera sur son site toute l'actualité antérieure et postérieure de l'épreuve.

Les concurrents y trouveront le règlement complet, ainsi que le bulletin d'engagement.

Par ailleurs, d'autres documents y figureront : liste des inscrits, liste d'attente (s'il y a lieu), liste des engagés avec numéro de course et la liste des heures de convocations.

Site internet de l'organisateur : www.ecurie-augeronne-automobile.org

Site internet du direct : www.rallygt.fr/rallygt/rrmez2018/

Etant donné que la liste des inscrits sera déposée régulièrement, aucun accusé de réception d'engagement ne sera envoyé. Egalement, les heures de convocations aux vérifications administratives seront uniquement publiées sur le site internet de l'Organisateur.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 23^{ème} Rallye Régional de Mézidon-Canon doit adresser au **secrétariat du rallye** (cachet de la poste faisant foi, **adresse indiquée en page 3 du présent règlement**) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le : **Lundi 07 Mai 2018 à 23h59**

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **150** voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **300 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : **600 € (x 2)**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autoriséeZone Zukerman, Mézidon-Canon (14270), suivant annexe n°1

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA.

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 23^{ème} Rallye Régional de Mézidon-Canon représente un parcours de 156,550 km.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 7 épreuves spéciales d'une longueur totale de 38,990 km.

Les épreuves spéciales sont : ES 1 d'un tracé de 4,400 km
..... ES 2/4/6 d'un tracé de 3,960 km
..... ES 3/5/7 d'un tracé de 7,560 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe n°2 "Itinéraire".

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard FFSA.

Prix en espèces + coupes

Des prix en espèces seront distribués aux trois premiers du classement général de l'épreuve :

1^{er} du classement général	370 €
2^{ème} du classement général	270 €
3^{ème} du classement général	220 €

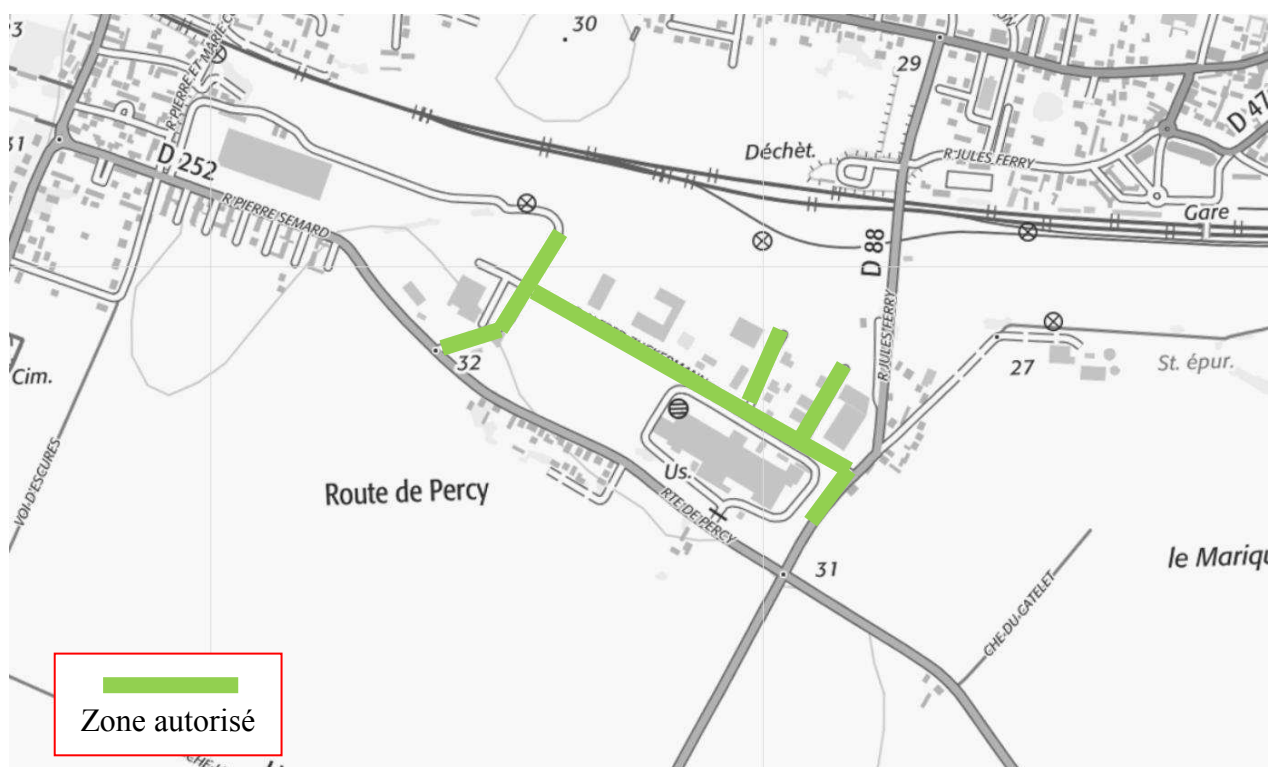
Des prix en espèces seront distribués dans chaque classe, comme suit :

Nombre de partants	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
De 1 à 3 dans la classe	150 €				
De 1 à 5 dans la classe	300 €				
De 1 à 9 dans la classe	300 €	200 €			
De 1 à 14 dans la classe	300 €	200 €	150 €		
De 1 à 19 dans la classe	300 €	200 €	150 €	100 €	
Plus de 19 partants	300 €	200 €	150 €	100 €	50 €

Les prix en espèces seront envoyés par voie postale dès le Lundi 21 Mai 2018, à l'adresse postale du 1^{er} concurrent (pilote), indiqué sur le bulletin d'engagement.

La remise des prix aura lieu le Dimanche 20 Mai 2018 à partir de 16h30 sur le Podium d'arrivée, Parking des boulistes, Mézidon-Canon (14270).

ANNEXE n°1 – PARC D'ASSISTANCE



ANNEXE n°2 : ITINERAIRE

Départ (Section 1) (Lever du soleil: 6h13 - coucher du soleil: 21h41) **ETAPE 1 - Samedi 19 MAI 2018**

CH	EMPLACEMENT	Dist. ES	Dist. Liaison	Dist. totale	Temps Imparti	Départ ère Voiture
0	Départ (Place de la Gare)	-	-	-	-	17:30
0A	Assistance ENTREE	-	0,410	0,410	00:05	17:35
	Assistance A - MEZIDON	(0,000)	(0,410)	(0,410)	00:20	
	Distance jusqu'au prochain ravitaillement	(4,400)	(10,640)	(15,040)	-	
0B	Assistance SORTIE	-	-	-	-	17:55
1		-	6,840	6,840	00:10	18:05
ES1	ESS OUVILLE	4,400	-	-	-	18:08
1A	Assistance ENTREE	-	3,800	15,040	00:20	18:28
	Assistance B - MEZIDON	(4,400)	(10,640)	(15,040)	00:20	
	Distance jusqu'au prochain ravitaillement	(0,000)	(1,990)	(1,990)	-	
1B	Assistance SORTIE	-	-	-	-	18:48
1C	Parc de fin d'étape (Parking Boulistes)	-	1,990	1,990	00:05	18:53

Pas de pénalité pour un pointage en avance au CH1C

Samedi totaux 4,400 13,040 17,440

Départ (Section 2-3-4) (Lever du soleil: 6h12 - coucher du soleil: 21h43) **ETAPE 2 - Dimanche 20 MAI 2018**

CH	EMPLACEMENT	Dist. ES	Dist. Liaison	Dist. totale	Temps Imparti	Départ ère Voiture
1D	Départ (Parking Boulistes)	-	-	-	-	08:00
	Assistance ENTREE	-	-	-	-	
	Assistance C - MEZIDON	(0,000)	(1,990)	(1,990)	00:20	
	Distance jusqu'au prochain ravitaillement	(11,530)	(34,840)	(46,370)	-	
1E	Assistance SORTIE	-	-	-	-	08:20
2		-	6,840	6,840	00:10	08:30
ES2	ESS ECAJEUL 1	3,970	-	-	-	08:33
3		-	11,900	22,710	00:25	08:58
ES3	ESS L'OUDON 1	7,560	-	-	-	09:01
3A	Regroupement ENTREE	-	16,100	46,370	00:35	09:36
3B	Regroupement SORTIE	-	-	-	01:50	11:26
	Assistance ENTREE	-	-	-	-	
	Assistance D - MEZIDON	(11,530)	(34,840)	(46,370)	00:40	
	Distance jusqu'au prochain ravitaillement	(11,530)	(34,840)	(46,370)	-	
3C	Assistance SORTIE	-	-	-	-	12:06
4		-	6,840	6,840	00:10	12:16
ES4	ESS ECAJEUL 2	3,970	-	-	-	12:19
5		-	11,900	22,710	00:25	12:44
ES5	ESS L'OUDON 2	7,560	-	-	-	12:47
5A	Regroupement ENTREE	-	16,100	46,370	00:35	13:22
5B	Regroupement SORTIE	-	-	-	01:10	14:32
	Assistance ENTREE	-	-	-	-	
	Assistance E - MEZIDON	(11,530)	(34,840)	(46,370)	00:40	
	Distance jusqu'à la fin de l'épreuve	(11,530)	(34,840)	(46,370)	-	
5C	Assistance SORTIE	-	-	-	-	15:12
6		-	6,840	6,840	00:10	15:22
ES6	ESS ECAJEUL 3	3,970	-	-	-	15:25
7		-	11,900	22,710	00:25	15:50
ES7	ESS L'OUDON 3	7,560	-	-	-	15:53
7A	Regroupement ENTREE	-	16,100	46,370	00:40	16:33

Pas de pénalité pour un pointage en avance au CH7A

Dimanche totaux 34,590 104,520 139,110

TOTAUX DU RALLYE				
	SS	Liaison	Total	%
Samedi 19 MAI 2018	4,400	13,040	17,440	25,23%
Section 1				
Dimanche 20 MAI 2018	34,590	104,520	139,110	24,87%
Section 2,3,4				
Total - 7 ES	38,990	117,560	156,550	24,91%

RESERVE A L'ORGANISATION			23ème Rallye Régional de MEZIDON-CANON					- 19-20 MAI 2018	
N° course	Rang inscription	Date inscription	GROUPE	CLASSE	TRESORIER			VERIFICATIONS	
					Date	Mode	Montant	Administratives	Techniques

	CONCURRENT		1e CONDUCTEUR		2e CONDUCTEUR		VOITURE											
Nom							Marque											
Prénom							Type (ex: 205 GTI)											
Sexe	<input type="checkbox"/> H	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> H	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> H	<input type="checkbox"/> F	Immatriculation											
Date de naissance							Année											
Lieu de naissance							Cylindrée											
Groupe sanguin Rh							Poids											
Adresse							N° Moteur											
Complément							Turbo											
Code Postal							Fiche d'homologation n°											
Ville							Passeport technique n°											
Téléphone							Spécificité	4 roues motrices										
Tél portable (pc sécurité)								Kit-Car										
Mail							<table border="1"> <thead> <tr> <th>GROUPE</th> <th>CLASSE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>	GROUPE	CLASSE									Super 1600
GROUPE	CLASSE																	
N° permis de conduire								Super 2000										
Permis délivré par								GT 10										
Permis délivré le								FRC - French Rally Car										
Code ASA	Licence							WRC - World Rally Car										
Nom de l'ASA							Date limite de dépôt :	Lundi 07 Mai 2018 à 23h59										
Nom de votre Ecurie							Tarif et Règlement :	300 euros par chèque										

<p>Nous déclarons sur l'honneur ne pas être sous le coup d'une suspension de permis de conduire, ni de licence FFSA.</p> <p>Nous soussignés ci-dessus, déclarons avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve ainsi que de la Réglementation sur les Prescriptions Générales des Rallyes, telles qu'elles ont été établies par la FSFA.</p> <p>DOPAGE : Par la présente, nous reconnaissons avoir pris connaissance de la Réglementation Anti-Dopage et nous soumettrons à tout contrôle de médecins accrédités.</p>	Signature Pilote	Signature Copilote

Règlement libellé à l'ordre de :

ECURIE AUGERONNE AUTOMOBILE

Signature

Fait à :

Le :

--